



Congés avec mon mari pendant les vacances d'été

Par **anabela24**, le **03/04/2009** à **19:53**

Bonjour,

Je travaille pour la fonction publique et mon entreprise ferme au mois d'aout, mon mari (qui travaille dans le privé) lui on refusé une semaine qu'il avait posé au mois d'aout, il parait qu'il existe une loi qui dit que les employeurs doivent donner 15 jours consécutifs avec le conjoint pendant les vacances d'été, mais je ne trouve pas cette loi. J'aurai souhaiter que l'on m'aide pour trouver cette loi.

Merci

Anabelle

Par **Visiteur**, le **03/04/2009** à **20:31**

bonsoir,

pour la simple et bonne raison que malheureusement pour vous cette loi n'existe pas....

seuls les conjoints travaillant dans la même entreprise ont le droit de prendre leur congé ensemble....